

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/04/2014, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : AMCG

Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

Capital social : 10000 €

Siège social : 15 hameau de kerguent, 29170 SAINT EVARZEC

Objet social : Agencement et menuiserie intérieure et extérieure bois pvc alu en neuf et rénovation, petite extension et terrasse bois

Gérance : Monsieur Christophe GENGENWIN demeurant 15 hameau de Kerguent, 29170 SAINT EVARZEC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RCS QUIMPER